

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 19

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Castel

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat-Helleu - Convention de mécénat avec la fondation Ratjen.

Le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, souhaite engager une importante campagne éditoriale afin de faire connaître la richesse de ses collections, notamment graphiques. Afin de donner à cet ensemble la résonance internationale qu'il mérite, le musée s'est adressé à divers spécialistes, avec la volonté de publier progressivement les fonds à la faveur de catalogues mêlant érudition et souci de diffusion. L'iconographie sera ainsi particulièrement mise en valeur, et les contenus confiés à des historiens de l'art et des conservateurs spécialisés.

Le premier de ces ouvrages sera consacré au catalogue des dessins et estampes d'Allemagne, Hollande, Flandres et Russie, datant du XV^e au XIX^e siècle, largement inédits. Dürer, Rembrandt, Rubens, Menzel font partie des illustres représentants de ces écoles du Nord, qui seront étudiées et mises en valeur par une équipe de quatre spécialistes, coordonnée par Monsieur David Mandrella, docteur en histoire de l'art et auteur de nombreux catalogues.

La publication, dont le coût global est estimé à 35 000 €, est prévue courant 2019. La fondation Ratjen, qui encourage la diffusion des savoirs et les initiatives scientifiques dans le domaine de l'histoire de l'art, a souhaité accompagner le musée Bonnat-Helleu dans ce projet éditorial, en prenant en charge une partie du coût de l'opération. Elle propose ainsi à la Ville de Bayonne un don en numéraire de 20 000 € (vingt mille euros). Une convention de mécénat doit donc être signée pour formaliser les obligations réciproques de chaque partie impliquée dans la réalisation de ce don.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de mécénat entre la Ville de Bayonne et la fondation Ratjen ci-jointe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne